



## Coordination Régionale CGT Santé et Action Sociale Rhône-Alpes

Grenoble le 19 03 2020

Monsieur Jean Yves Graal  
Directeur général de l'ARS  
Auvergne Rhône Alpes

Monsieur le directeur général,

Nous traversons une situation inédite et exceptionnelle où la pandémie a conduit le gouvernement à déclencher le plan urgence sanitaire.

Depuis jeudi dernier, jour de l'allocution présidentielle, la situation n'a cessé d'évoluer et continuera à évoluer : l'épidémie progressera encore plusieurs jours voire plusieurs semaines. L'ensemble de la population et l'ensemble du monde du travail est concerné.

Tous sont contraints à des nouvelles mesures prises au quotidien par le gouvernement et vos services. Nombreuses d'entre elles, inévitables, seront inédites et génératrices d'inquiétudes et d'angoisses. Nul ne sait vraiment aujourd'hui comment la situation va évoluer et quelles en seront toutes les conséquences.

Cela est encore plus vrai pour les salariés des hôpitaux et du médicosocial public mais aussi pour une partie des établissements privés qui se retrouvent exposés en première ligne.

Toute notre organisation est remise en question ; dans nos établissements de santé bien sur mis aussi au domicile lorsque nous nous retrouvons en situation de confinement.

Nous devons aussi prendre en considération que de nombreux salariés de nos secteurs se retrouvent fortement exposés à la maladie et prennent des risques pour assurer leurs missions dévolues à leur métier et à leur engagement. Nous constatons d'ailleurs une forte inégalité dans la protection de ceux-ci. Nous le constatons d'un hôpital à l'autre évidemment sur mais surtout d'un secteur à l'autre. Les EHPADS et particulièrement l'aide à domicile sont des secteurs qui nous inquiètent au plus haut niveau. Nous restons à votre disposition pour vous faire remonter de nombreux témoignages qui génèrent des situations que nous ne pouvons accepter. Cela peut être dû à un manque de moyens et de matériel qui est hélas une réalité mais dans de nombreux cas cela est aussi dû à la manière de certaines directions à gérer la crise et préparer le personnel à affronter le pire.

Nos syndicats, nos représentants du personnel font parti de ceux qui répondent en permanence et au quotidien soit aux interrogations, aux inquiétudes ou au sentiment d'abandon et parfois de colère de leur collègue.

Car en effet, un grand nombre de salariés se sentent de plus en plus en insécurité et dans de trop nombreuses situations rien n'est fait pour les rassurer alors que dans la période il est indispensable, qu'au contraire ces personnels, confrontés au quotidien à des malades, des personnes fragiles ou âgées, soient en état d'apaiser les angoisses générées par une situation très anxiogène.

Nous perdons une énergie considérable à avoir les réponses à toutes ces questions : qu'elles soient du domaine du droit des salariés ou de celui qui touche à la réorganisation de leur travail dans leur service. Toute cette énergie de perdue est celle que nous ne mettons pas au service des patients ou des usagers. Dans les établissements les représentants des personnes notamment au travers des CHSCT ou des CSE dans le privé doivent être associés à l'information et aux décisions qui nous concernent.

Au niveau régional nous avons eu une réunion téléphonique ce jeudi 19 mars où les représentants des douze départements et les représentants des 4 CHU étaient présents. Tous et toutes s'étonnent de votre silence à notre égard. A aucune de nos sollicitations une réponse n'est apportée. Dans la situation présente nous ne trouvons pas cela normal. Le même constat est fait concernant nos représentants dans les instances de l'ARS (conseil de surveillance, CSOS ..)

Nous vous demandons donc une réunion téléphonique rapidement pour faire un premier point avec vous et échanger sur toutes les questions évoquées.

Nous pouvons ensuite, dans un deuxième temps envisager un point régulier, hebdomadaire, toujours par réunion téléphonique, concernant l'évolution de la situation et des mesures prises ou qui seront à prendre. Cette façon de travailler nous permettra d'informer l'ensemble de nos syndicats et plus largement l'ensemble des personnels qui, nous vous le redisons, se tournent fortement au quotidien vers nos représentants (physiquement ou par téléphone).

Si cette méthode de travail a pu être mise en place par vos services au moment des élections professionnelles de 2018, elle peut à plus forte raison, s'imposer dans la crise que nous traversons.

En espérant sincèrement une réponse de votre part, veuillez recevoir, Monsieur le directeur l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT Santé Action Sociale Auvergne Rhône Alpes

Pascal Dupas  
Coordinateur RA

Bruno Nies  
Coordinateur Auv

Mireille Carrot  
Membre CRSA

Jacques Cocheux  
Membre Conseil de  
Surveillance

Pour la coordination santé CGT Auvergne Rhône Alpes  
Pascal Dupas 06 74 59 32 47

